

De l'organisation de service de santé : dans les armées françaises et autrichiennes pendant la dernière guerre : des moyens de transport

Autor(en): **Brière, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **5 (1860)**

Heft 7

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-329093>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par Ferdinand LECOMTE, major fédéral.

N^o 7

Lausanne, 4 Avril 1860

V^e Année.

SOMMAIRE. — De l'organisation du service de santé dans les armées françaises et autrichiennes pendant la dernière guerre. — Nouvelles et Chronique. — *SUPPLÉMENT.* Campagne d'Italie de 1859 (*suite*).

DE L'ORGANISATION DU SERVICE DE SANTÉ DANS LES ARMÉES FRANÇAISES ET AUTRICHIENNES PENDANT LA DERNIÈRE GUERRE. — DES MOYENS DE TRANSPORT.

Dans l'organisation d'une armée tout est lié, tout est subordonné à une idée générale : les divers services ne sont point indépendants les uns des autres, ils ne sont que des branches d'un même faisceau.

Nous ne devons donc pas être étonnés si chaque armée présente un caractère particulier et différent dans l'organisation de ses services, du service de santé spécialement.

Dans l'armée française, c'est l'intendance militaire qui est à la tête du service de santé. L'intendance, d'une toute-puissance en France dont il est difficile de se faire une idée, ne considère presque les médecins que comme ses agents pour le traitement des blessés qu'elle leur confie. C'est contre ces prétentions que depuis plus de soixante ans proteste le corps des médecins militaires français, et à diverses époques on a fait partiellement droit à ses justes réclamations ; mais le moment ne peut tarder où il sera complètement émancipé du vas-selage de l'intendance.

C'est à l'intendance qu'incombe le devoir de faire ramasser les blessés sur le champ de bataille et de les apporter à l'ambulance. Là seulement commence la tâche du médecin, car les soins qui peuvent être donnés dans les rangs par les médecins de troupe (1 par bataillon) ne peuvent guère entrer en ligne de compte. Aussi tous les moyens

¹ Nous extrayons cette intéressante notice d'un *Rapport au Conseil fédéral sur une visite faite aux hôpitaux des armées en Italie, en août 1859*, par le D^r Brière, médecin de division, rapport imprimé par ordre du département militaire fédéral, et qui vient de sortir de presse. La citation que nous reproduisons ici est précédée d'une étude sur les plaies d'armes à feu et sur leur traitement, destinée surtout aux hommes de l'art.

de transport, tout le personnel employé à ce service, tout le matériel des ambulances et des hôpitaux appartiennent à l'intendance et sont sous les ordres directs de ses agents. Ces agents sont les *officiers d'administration des hôpitaux*, au nombre de 350, savoir :

Principaux 10. — Comptables { de 1^{re} classe 40.
de 2^{me} „ 50.

Adjudants { en premier 120.
en second 130.

Plus, des *élèves d'administration des hôpitaux*. Ces officiers *d'administration des hôpitaux* font partie du corps des *officiers d'administration* qui fonctionne en outre dans le service des habillements et dans celui des subsistances.

Nous ne nous occuperons pas du personnel médical des corps et du matériel dont ils disposent, ces matières sont connues dès longtemps et n'ont rien présenté de particulier. Nous voulons nous arrêter sur une autre partie du service, le *transport des blessés*, d'autant plus intéressante pour nous, que cette partie du service va incessamment être étudiée et réglementée dans l'armée fédérale.

Pour le transport des malades et des blessés, l'armée française a trois moyens ¹ :

- 1^o Le brancard pour les courtes distances;
- 2^o Les cacolets et les litières;
- 3^o Des voitures spéciales.

Les brancards font partie du matériel d'ambulance, les cacolets et les voitures appartiennent au train des équipages.

Nous avons trouvé à Milan le train des équipages de la garde et celui de la ligne du 5^e corps campés tous les deux à une certaine distance sur la place d'armes, ayant au milieu de leurs mulets les litières et les cacolets qui leur sont affectés.

Un escadron du train de la garde a trois compagnies { 2 montées.
1 légère.

Un escadron du train de ligne a trois compagnies { 1 montée.
2 légères.

Les compagnies montées sont destinées à la conduite des équipages et des voitures d'ambulance, aux caissons, fourgons des parcs, etc.; les compagnies légères (à pied) à la conduite des cacolets et des litières. C'est la première fois que des cacolets et des litières sont employés hors d'Afrique (excepté dans la guerre d'Orient).

Chaque compagnie légère a ordinairement 400 hommes. Pour cette

¹ Nous ne nous occupons pas ici du transport des blessés et des malades par les *chemins de fer*, transport qui a été largement employé dans les deux armées et qui a été une ressource des plus précieuses.

campagne, ces compagnies avaient été dédoublées et étaient à 200 hommes avec 230 mulets, portant 30 paires de litières et 170 paires de cacolets. On affecte 1 homme par mulet porteur de litières et 1 homme par 2 mulets porteurs de cacolets (dans la garde 1 homme par chaque mulet). Ces compagnies fonctionnent sous les ordres de leurs officiers et sous-officiers respectifs, sous la direction des officiers d'administration des hôpitaux, et sous la surveillance des sous-intendants militaires.

Le matériel des cacolets et des litières, après divers essais et transformations², paraît avoir atteint un degré de perfection et de solidité remarquables : les officiers et soldats du train que nous avons interrogés sont d'accord à cet égard; les mulets porteurs sont choisis parmi les plus forts et les plus doux, et ces transports peuvent arriver jusque dans les endroits les plus difficiles. A Sébastopol, par exemple, les cacolets pénétraient jusque dans les parallèles des tranchées. En Afrique, dans les expéditions, il n'y a pas d'autre moyen de transport pour les malades et les blessés, et très souvent le trajet dure plusieurs jours, attendu que les colonnes expéditionnaires conduisent avec elles leurs blessés, ne pouvant les laisser en arrière sous peine de les faire massacrer par les Arabes. Il est vrai que, dans ces longs trajets, les blessés ne sont pas au mieux sur ces cacolets et ces litières, surtout dans les pays accidentés, où des chocs contre des arbres et des rochers occasionnent des secousses douloureuses et peuvent déranger l'appareil. Mais au dire des conducteurs, les mulets ont bien vite appris leur métier et savent avec une inconcevable adresse éviter les obstacles à leur marche et préserver leur fardeau.

Les cacolets pèsent de 32 à 35 livres la paire, outre le bât qui les supporte; ceux que nous avons vus avaient été fournis par la maison Gaugain et la maison Lachaussée, à Paris; le parc des ouvriers d'administration, à Vernon, en construit aussi. Le prix d'une paire de cacolets est de 90 fr. environ; les litières, 20 à 30 fr. de plus. Dans le cacolet, l'homme est assis comme dans un fauteuil, les pieds reposant sur une planchette; dans la litière, il est généralement couché horizontalement; mais comme elle est brisée en trois parties, celle du milieu étant immobile, l'homme peut recevoir diverses positions : ainsi, par exemple, on peut tenir relevées à volonté la tête et la poitrine du malade. Une toile protège l'homme couché contre la pluie ou l'ardeur du soleil.

L'administration possède aussi des *voitures-ambulances*, en nombre

* C'est en 1835, pour la première fois, que le Dr Baudens réalisa l'idée de faire porter des litières par des chameaux, une de chaque côté : le cacolet et la litière sont encore des importations de l'armée d'Afrique.

indéterminé. Ce sont celles qui ont été employées pour la première fois dans la guerre d'Orient; elles peuvent transporter trois hommes assis sur le siège de devant et deux blessés couchés sur des civières dans la caisse fermée qui se trouve à l'arrière; ces voitures peuvent, suivant les circonstances, être attelées de un ou deux chevaux; elles sont élégantes, légères; la caisse peut être bien ventilée; les roues du train de devant tournent facilement tout l'équipage.

En outre de ces deux ressources réglementaires, lorsque le cas l'exige ou qu'une grande bataille est à prévoir, l'administration requiert des voitures du pays en nombre présumé suffisant, pour le transport et l'évacuation des blessés.

Dès qu'un homme tombe blessé dans les rangs, il est porté quelques pas en arrière de la ligne par ses camarades, et il est relevé par les muletiers ou des infirmiers ou par les soldats requis s'il en est besoin (le plus souvent avant d'avoir pu recevoir des soins de l'unique médecin du bataillon), chargé sur les cacolets ou sur les brancards et dirigé sur l'ambulance de dépôt. Bien souvent c'est l'ambulance mobile (volante) détachée en avant qui donne les premiers soins aux blessés.

L'armée autrichienne a une organisation complètement différente de l'armée française pour le service de santé. Ce service est entièrement indépendant de l'intendance et fonctionne directement par l'action de ses chefs directs et sous l'autorité des chefs de corps. Il a son matériel propre dont il dispose librement, et un personnel qui lui est entièrement subordonné. Ainsi donc, outre les médecins de tout rang, il y a encore des aides pour tout ce qui concerne spécialement les soins des blessés en campagne; ce sont les soldats des *compagnies sanitaires*. Ces compagnies, au nombre de 14, soit une pour chaque corps d'armée, datent de la première campagne d'Italie, en 1849, et ont été formées à l'instigation du maréchal Radetzki; elles sont spécialement destinées à relever les blessés sur le champ de bataille, à les transporter dans les ambulances, et, au besoin, à fournir des infirmiers dans les établissements hospitaliers.

Chaque compagnie est forte de 245 hommes, se divisant en 4 pelotons, chaque peloton en 16 patrouilles. A chaque peloton sont attachés :

Un char sur ressorts, couvert en toile, pour 8 hommes assis à l'intérieur et 6 à l'extérieur.

Un char pour 8 hommes assis à l'intérieur.

Un char sur le modèle des voitures-ambulances françaises.

Un char pour transport des brancards, caisse d'instruments, etc.

Au matériel de chaque compagnie est attachée une forge de campagne; la compagnie possède 40 brancards-litières. Toutes les voi-

tures sont à deux chevaux. Nous avons examiné ces voitures ; elles sont de modèles différents, mais se remplacent quelquefois les unes par les autres.

L'une, dite de *vieux modèle*, sans ressorts, couverte en toile goudronnée, ne peut recevoir que des hommes assis, au nombre de huit, disposés deux à deux sur quatre petits bancs mobiles, disposés en travers dans la voiture.

L'autre, dite *nouveau modèle* ou *modèle hongrois*, sur ressorts, couverte en toile, peut mener, à la rigueur, 14 blessés assis : 8 à l'intérieur, 3 à l'avant, 3 à l'arrière ; mais ils sont mal à l'aise et on ne peut compter que sur 12 places. Dans l'intérieur, les blessés sont assis sur des bancs posés en long de la voiture, comme dans les omnibus ; ces bancs, par un mécanisme très simple, peuvent se dédoubler et former un plancher pour recevoir des litières ou des paillasses pour les blessés.

Enfin l'autre, au *dernier modèle*, est tout à fait pareil au modèle français. — Ces trois genres de voitures ont été employées dans la dernière guerre et le modèle hongrois paraît avoir été le plus apprécié. — Dans la retraite de Solferino, les voitures d'ambulance étaient encombrées, et un officier de la troupe sanitaire nous a dit avoir vu 24 hommes juchés sur le char que nous avons sous les yeux ; ils avaient escaladé l'impériale et se tenaient sur les marche-pieds, accrochés par les mains à tout ce qui offrait quelque saillie.

Dans les divers combats de la dernière guerre, les compagnies sanitaires ont rendu de bons services ; mais, au dire même de leurs officiers, elles ne sont pas suffisantes lorsqu'arrive une masse de blessés, comme cela s'est présenté dans quelques circonstances. Mais, à bien dire, quelle organisation serait suffisante dans ce cas et surtout dans une retraite ? Dans les mouvements en avant, tout devient facile ; mais dans ceux en retraite, tout est d'une extrême difficulté ; aussi le nombre des blessés autrichiens laissés en arrière et faits prisonniers est-il considérable, bien qu'il n'y eût pas de poursuite. J'ai été à même de voir les exercices d'un peloton de troupe sanitaire, avec son matériel réglementaire. Cette troupe fait son service avec intelligence, elle est bien dressée ; elle fait les pansements extemporanés bien et rapidement, se servant soit des matériaux qu'elle trouve dans ses caisses à pansement, soit de ceux qu'elle se procure sur place.

Si nous avons à exprimer notre opinion, tout en reconnaissant ce que les deux systèmes d'organisation que nous venons d'examiner ont de bon, nous croyons que le système adopté dans l'armée fédérale est encore celui qui lui convient le mieux. Il faut seulement que le personnel continue à être instruit complètement et que le matériel soit

amélioré et augmenté suivant les besoins. L'armée suisse est peut-être la seule où chaque unité tactique (bataillon, escadron, batterie) possède en elle-même un personnel sanitaire avec un matériel suffisant pour les premiers besoins, et peut ainsi se passer, au moins momentanément, des secours souvent éloignés de l'ambulance.

En visitant les lieux où s'est livrée la bataille de Solferino, nous avons cherché à apprendre où et comment les ambulances avaient été disposées et avaient fonctionné.

A Castiglione (1 lieue et demie de Solferino) arriva, le 24 juin de bon matin, venant de Castelnodolo, l'ambulance du quartier-général de l'armée française, qui s'établit dans une caserne, dans l'église et dans un ancien bâtiment tout à côté, et y reçut les premiers blessés; puis, le nombre en augmentant sans cesse, toutes les églises et un petit bâtiment servant de caserne à la gendarmerie, furent successivement occupés, et enfin des blessés furent reçus dans des maisons particulières, ce qui compliquait énormément le service. Les évacuations se faisaient aussi fréquemment et nombreuses que le permettaient les moyens de transport, sur Montechiaro et de là sur Brescia. Dès son arrivée, l'ambulance avait porté en avant, jusque sur le lieu du combat, une ambulance volante. Le nombre des blessés augmentait énormément, puisqu'il en arriva 4000, soit français, soit autrichiens, et le personnel médical ne pouvait suffire à si rude besogne, quand sur le soir rentra l'ambulance volante; en outre arriva tout un convoi prisonnier; c'était toute une ambulance autrichienne, avec une vingtaine de médecins et des infirmiers, auxquels furent immédiatement confiés tous les blessés autrichiens. Lorsque Solferino eut été occupé par les Français, une ambulance vint s'installer dans une église isolée, située un peu en arrière du village.

A Pozzolengo (trois quarts de lieue de San Martino) se trouvait aussi dès le matin l'ambulance du 8^e corps d'armée autrichien, occupant la caserne et plusieurs bâtiments avec de vastes cours. Les moyens de couchage furent comme à Castiglione fournis par les habitants ou pris de réquisition. Cette ambulance resta à Pozzolengo jusque vers 9 heures de la soirée; toute l'armée se retirant derrière le Mincio, l'ambulance quitta le village, emmenant ce qu'elle put de blessés. Durant la journée, de nombreuses évacuations avaient été faites sur Vérone par Ponti et Salionze. Tous les corps, soit de l'armée française, soit autrichiens, avaient chacun leur ambulance. L'étendue du champ de bataille faisait une nécessité de disséminer les secours et de les mettre à la portée de tous les corps de troupe; ainsi l'ambulance générale du 4^e corps français était à Medole et recevait une partie des blessés des combats autour de Rebecco et Guidizolo. Le champ de

bataille fut parcouru en tous sens pendant la nuit pour recueillir les blessés, et le lendemain il ne restait pas un seul blessé français ou autrichien qui n'eût été relevé et secouru dans les ambulances françaises.

Dans les deux armées, le corps médical a subi des pertes sur le champ de bataille même. Ainsi, trois médecins autrichiens ont été tués pendant qu'ils pansaient des malades, un autre grièvement blessé a succombé plus tard, trois autres ont été plus légèrement blessés; plusieurs ont été faits prisonniers dans diverses circonstances. Dans l'armée française, à Solferino, le médecin en chef du 1^{er} corps, Champouillon, a été blessé, ainsi que trois autres médecins; le médecin en chef Larrey a eu son cheval blessé sous lui; un autre médecin a été blessé à Magenta. Des faits semblables se reproduisent dans presque toutes les campagnes¹, et, bien que traité quelquefois dédaigneusement de *nichtcombattant*, le corps médical n'a jamais craint d'exposer ses jours, soit sur le champ de bataille où pleuvent les balles et la mitraille, soit dans les hôpitaux, autre champ de bataille encore plus meurtrier, où les émanations délétères et les épidémies frappent des coups sourds, mais qui ne tuent pas moins que le canon au bruit éclatant.

Etablissement et service des hôpitaux dans les deux armées.

Les divers hôpitaux que nous avons visités soit à Novare, soit en Lombardie ou dans la Vénétie, ne présentaient plus l'aspect d'établissements hospitaliers improvisés; excepté à Brescia où toutes les églises avaient été transformées en salles de blessés, tous les autres établissements où étaient les blessés et les malades étaient des hôpitaux civils ou militaires déjà existants. En Lombardie, tous les hôpitaux civils avaient reçu un grand nombre de militaires, et le service était fait par les médecins civils italiens de ces établissements, sous la surveillance des médecins militaires français. A St-Ambrogio, hôpital militaire de Milan, le service avait été confié aux médecins de l'armée française. Tous ces hôpitaux sont en général de très beaux et vastes bâtiments,

¹ En Crimée, 19 médecins ont été blessés par le feu de l'ennemi, dont 5 à la prise de Malakoff. Au combat de la Macta en Afrique (28 juin 1835), 2 médecins ont été tués. Dans la 2^e campagne de Constantine (1837), l'armée française perdit 1 médecin sur 6 (4 sur 25), et seulement 1 officier sur 13. Au combat de Sidi-Brahim (septembre 1841), 1 médecin fut tué. A la dernière campagne de la Grande-Kabylie (oct. 1856), 1 médecin fut blessé. L'armée prussienne, dans la courte campagne de 1815, a eu 10 médecins tués sur le champ de bataille, 42 grièvement blessés; 150 environ moururent victimes de leur dévouement dans les hôpitaux, presque tous du typhus: on compte que 1 médecin sur 10 fut atteint par la mort ou les blessures. — Dans la guerre d'Orient, l'armée française a perdu 83 officiers de santé, dont 37 par le typhus. Sur 107 médecins affectés au service des ambulances en Crimée pendant les 4 premiers mois de 1856, 67 ont eu le typhus et 21 ont succombé; etc.

bien que plusieurs soient des anciennes maisons religieuses ; les salles y sont vastes, très élevées, d'une grande propreté, les cours spacieuses, et tout nous a paru disposé et aménagé pour la facilité du service et le bien-être des malades ; pas la moindre odeur désagréable ne se faisait sentir dans ces salles où étaient rassemblés de nombreux blessés ; il est vrai que la chaleur étouffante de l'atmosphère permettait de tenir sans inconvénient toutes les fenêtres ouvertes et de procurer une ventilation incessante.

Le plus bel hôpital civil que l'on puisse voir est l'Ospedale maggiore à Milan, principal hôpital civil : c'est un ancien et immense bâtiment, de style lombard, d'une architecture très ornée, mais de bon goût ; les cours sont vastes, plantées d'arbres et entourées de vastes galeries servant de promenoir ; toutes les règles hygiéniques nous ont paru, autant que possible, satisfaites. C'est dans cet hôpital qu'ont pratiqué toutes les célébrités médicales et chirurgicales de Milan ; des plaques de marbre placées sous la colonnade, avec inscriptions, rappellent les services qu'ils ont rendus à l'humanité.

A Brescia, dans ces vastes églises, les blessés étaient très bien, ne souffrant pas de la chaleur intense qui régnait alors, et dans de bonnes conditions hygiéniques ; mais dans des temps froids et humides le séjour n'en serait pas supportable : des lits avaient été disposés sur des tréteaux en bois, et les fournitures de literie provenaient d'achats faits par l'administration ou de dons patriotiques qui n'ont pas fait défaut.

A Vérone, ville essentiellement militaire, depuis longtemps préparée à faire face aux exigences de service d'une grande armée, existent des hôpitaux militaires. Le principal, San-Spirito, construit depuis peu d'années, très vaste, très bien aménagé et distribué avec toutes les aisances possibles, peut être considéré comme un modèle d'hôpital militaire¹. Le service y était fait uniquement par des médecins militaires ; mais nous avons été bien surpris de voir que les fonctions d'infirmiers y étaient remplies par des soldats de divers corps qui n'étaient nullement qualifiés pour ce service ; et ce n'étaient pas les meilleurs soldats de l'armée qui étaient détachés aux hôpitaux, mais au contraire ceux que les corps ne se souciaient pas de garder, tandis que dans une caserne toute voisine se trouvait une compagnie sanitaire complètement inoccupée pour le moment. Il est vrai qu'on s'attendait à la voir avant peu appelée à ce service ; mais nous ne savons pas les raisons qui ont motivé ce retard.

¹ Il avait été envoyé à Vérone de nombreux dons patriotiques pour les blessés entre autres des vins excellents ; en outre, un certain nombre de riches propriétaires des provinces allemandes avaient mis à la disposition de l'administration leurs châteaux et leurs villas pour des officiers et des soldats convalescents. Nous ne doutons pas des bons effets qu'ont dû ressentir les hommes mis à même de profiter de la bienveillance de ces généreux personnages.

Dans les hôpitaux français se trouvaient des Sœurs de charité, envoyées par la communauté centrale au nombre de 150 ; ces femmes, comme toujours, ont rendu de grands services dans tous les hôpitaux où elles ont été employées.

Quant à la capacité des médecins chefs de service, les uns et les autres dans les deux armées étaient tout à fait à la hauteur de leurs fonctions. Leur service était très pénible, soit à cause du grand nombre de blessés qui leur était confié, des nombreuses opérations et des pansements à faire, soit à cause de l'insuffisance de leurs aides.

Il nous serait impossible de donner des résultats statistiques ayant quelque exactitude sur le nombre des blessés des diverses armes, sur la mortalité relative : les données recueillies à cet égard ne nous offrent aucune certitude et il faut attendre patiemment les publications officielles (ce qui ne veut pas dire toujours bien exactes) que donneront les diverses puissances. Cependant, il est un fait certain, c'est que, dans les deux armées, la perte des officiers est considérée comme double de ce que l'on admettait d'après les données antérieures. On prétend qu'à Solferino la perte des officiers d'infanterie a été chez les Autrichiens de 1 sur 19 hommes tués ou blessés, dans l'armée alliée de 1 sur 14, ce qui serait énorme.

Considérations sur quelques points se rattachant à l'hygiène militaire.

Il ne nous était pas possible de vivre au milieu des armées qui venaient de se battre, sans faire quelques rapprochements et comparaisons entre elles, sans chercher à étudier leurs habitudes et leur manière de vivre au point de vue de l'hygiène militaire.

La première chose qui frappe dans l'armée autrichienne, c'est la jeunesse de ses soldats et l'absence de vieux sous-officiers. Dans l'armée française, si les soldats sont jeunes aussi (et le mode de recrutement doit chaque année amener une foule de jeunes gens de 20 ans), les vieux sous-officiers à deux et trois chevrons se rencontrent en quantité notable. Cette absence de vieux sous-officiers dans l'armée autrichienne est un vice radical bien reconnu par les officiers de cette

¹ Pour la campagne de Crimée, Scriver admet que la proportion des blessures *très graves* aux blessures graves ou légères fut de 1 à 2 ⁴/₁₀ pour toute la guerre : pour les combats d'Alma, d'Inkerman et de Traktir, de 1 à 4 : 1 blessé sur 5 a succombé sur le terrain même de la lutte. Les amputations immédiates ont été dans la proportion de 1 sur 6 blessés.

Sur 309,268 hommes, total de ce que la France a envoyé en Orient, la perte a été de 69,229 hommes, dont

16,320 par accidents de guerre	} 7,115 tués sur le champ de bataille, 9,205 morts de blessures ou d'accidents.
52,909 par maladies.	
43,044 ont été tués ou blessés,	

armée, et qui vient de ce que les avantages qu'on leur accorde ne sont pas suffisants pour les engager à rester sous les drapeaux après leur temps terminé. Les nombreuses levées au commencement de la guerre ont dû ramener dans les rangs beaucoup plus de jeunes gens que d'ordinaire, ce qui explique peut-être l'aspect juvénile de l'armée actuellement. A tout prendre, l'infanterie autrichienne est composée de soldats plus forts et plus grands que ceux de l'infanterie française, dont la taille est singulièrement petite.

Dans l'armée autrichienne, le formalisme en tous points tient une trop large place et ne contribue pas peu à ôter tout élan, toute spontanéité à cette armée composée de bons éléments; ce formalisme, poussé aussi loin, ne peut que détruire toute vigueur de l'esprit. Comparez la tenue et l'habillement en campagne des deux armées : dès le matin, dans l'armée autrichienne, tous les hommes sont en tenue, les officiers particulièrement, sabre au côté; aucune déviation au règlement n'est tolérée, on ne l'essaye pas même; et ici ce ne sont pas des troupes en garnison, mais en campagne. Dans l'armée française, il règne, à ce point de vue, un sans-gêne presque choquant au premier abord et pour des yeux habitués à voir des armées allemandes. La tenue de la troupe est la même au quartier, en marche et dans les parades. Avant l'entrée en campagne, on a mis de côté et laissé au dépôt tout attirail gênant, et on n'a conservé que la casquette en drap, la capote, le pantalon garance et la guêtre blanche; au lieu d'un col dur, gênant la respiration, incommode, anti-hygiénique par excellence, une cravate souple en calicot bleu entoure mollement le cou du soldat; le havresac (que le soldat porte toujours avec lui dans les parades, les marches ou en faction), surmonté de sa demi-tente roulée et de ses deux piquets de campement, complète sa tenue. Grâce à sa petite tente¹, le soldat peut en quelques instants se mettre à l'abri de la pluie ou de l'ardeur du soleil.

Tout ce qui tient aux marches est très bien ordonné dans l'armée française; les nombreuses et difficiles expéditions en Afrique ont amené dans l'armée des habitudes excellentes et qui se sont rapidement propagées. Il est difficile de voir une armée avec plus d'entrain, plus intelligente à savoir profiter de tout, à savoir se tirer d'affaire en toute circonstance. Les officiers, pénétrés des bonnes traditions, savent l'importance qu'il y a d'arriver de bonne heure à l'étape et au bivouac, pour donner au soldat le temps de chercher un abri ou de s'en cons-

¹ La tente-abri est une importation d'Afrique. Ce sont les soldats du 17^e léger qui les premiers eurent l'idée de découdre leurs sacs de campement et d'en faire des abris en les réunissant deux par deux avec des ficelles et en les soutenant avec des bâtons. Le colonel Bedeau régularisa ce mode d'abri, que le maréchal Bugeaud fit adopter à l'armée d'Afrique et qui se propagea à toute l'armée française.

truire un, de préparer convenablement sa nourriture, de se reposer le temps nécessaire pour puiser de nouvelles forces. En arrivant au bivouac, la première chose est de dresser la tente-abri, puis d'allumer le feu; la troupe a toujours son pot au feu en activité et pour ainsi dire prêt à être avalé, parce qu'elle sait par expérience qu'une armée ne mange pas toujours aux heures qui lui conviennent, et qu'il faut toujours être alerte et en mesure soit de partir, soit de recevoir l'ennemi; elle est intimement convaincue de la vérité de l'adage : *la soupe fait le soldat*. Nous n'avons pas été à même de voir des troupes autrichiennes en marche ou au bivouac, et nous ne pouvons faire de rapprochements à ce point de vue avec l'armée ennemie.

Les marches un peu prolongées, surtout dans les conditions défavorables de froid ou de chaleur extrême, sont une cause d'affaiblissement considérable pour une armée. Le 5^e corps de l'armée française qui, débarqué en Toscane, a fait de fortes marches pendant six semaines et sous une chaleur extraordinaire, a fait des pertes sensibles, semant sa route d'hommes malades. Ce corps n'a pourtant pas tiré un coup de fusil (excepté le 3^e zouaves engagé à Robbio), et il a presque autant souffert que telle troupe qui a fait toute la campagne. Notez encore qu'il était dans un pays ami, riche et bien pourvu de toutes choses; mais au bout de quelque temps de grandes fatigues, les organisations humaines, surmenées, ont épuisé leurs forces vitales et se laissent faiblir.

En terminant ce rapport, qu'il nous soit permis de faire remarquer combien il serait important que les médecins suisses, dans leurs études universitaires, fussent mis à même de recevoir des cours sur les maladies des armées au point de vue *médical, chirurgical et hygiénique*. Si nous avons une université fédérale, rien ne serait plus facile que d'instituer un professeur pour ces matières; mais ne pourrait-on pas engager officieusement quelque *privat-docent* qualifié à essayer dans quelque une de nos trois facultés nationales de médecine de consacrer quelques heures par semestre à donner des leçons sur ces maladies, qui ne sont pas sans intérêt? Il faudrait en outre inviter les cantons à exiger dans les examens pratiques qu'ils font subir aux candidats en médecine, la preuve que ces matières ont été étudiées et sont connues. Peut-être, actuellement qu'il s'agit de concordats à établir pour l'exercice de la médecine, pourrait-on faire valoir l'idée que j'é mets ici.

Quant à l'ensemble de la mission que le Conseil fédéral a bien voulu nous confier, nous ne pouvons que nous louer de nos rapports avec nos collègues et du bon accueil qui nous a été fait dans les deux armées. — Nous regrettons qu'une indisposition assez grave, due aux chaleurs excessives que nous avons éprouvées en Italie, ne nous ait

pas permis de prolonger notre séjour et d'étudier en Piémont l'armée piémontaise et ses institutions sanitaires.

A. BRIÈRE, D. M. P.,
médecin de division de l'armée fédérale.

Yverdon, 15 septembre 1859.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

Dans sa séance du 19 mars, le Conseil fédéral a procédé aux avancements et nominations suivants dans l'état-major fédéral :

Colonels à l'état-major général.

MM. Crinsoz-de-Cottens, Henri, de et à Cottens; Reding-Biberegg, Léopold, de et à Frauenfeld; Borgeaud, Constant, de Penthalaz, à Lausanne; Bachofen, Samuel, de et à Bâle; von Escher, Jean-Conrad, de et à Zurich; Philippin, Jules, de et à Neuchâtel; Wieland, Jean, de et à Bâle (actuellement lieutenants-colonels à l'état-major général).

Nouvellement nommés : MM. Hofstetter, Gustave, de Eggenwyl, canton d'Argovie, à St-Gall, colonel cantonal depuis 1851; Scherz, Jaques, de Aeschi, à Berne, commandant de bataillon depuis le 28 février 1856 (entré en 1839 comme sous-lieutenant au contingent bernois).

Colonels à l'état-major d'artillerie.

MM. Herzog, Jean, de et à Arau; Burnand, Edouard, de et à Moudon (actuellement lieutenant-colonels à l'état-major d'artillerie).

Lieutenants-colonels à l'état-major général.

Promus : MM. Meyer, Jean, de Kirchdorf (canton de Berne), à Berne; Kilian, Fréd.-Samuel-Rod., d'Aarberg, à Berne (commandant de bataillon depuis le 27 juillet 1854); de Steiger, Albert, de Berne (ci-devant major au service de Naples); de Sonnenberg, Theoring, de et à Lucerne, commandant d'un bataillon lucernois; Sprecher, J.-A., de Coire (depuis 9 ans commandant de bataillon).

Nouvellement nommés : MM. Imer, Florian-Emile, de et à Neuveville; Trumpy, Gabriel, de et à Glaris; Amstutz, Jean, de Siegriswyl, à Berne; Scherer, J.-Jacques, de Richterschweil, à Winterthour; Wydler, Guillaume, de et à Aarau; de Mandrot, Louis-Alphonse, de Morges, à Yverdon (actuellement majors à l'état-major général).

Lieutenants-colonels à l'état-major d'artillerie.

Promus : MM. Muller Jules-Auguste, de Moudon, à Thoune; Girard, Ami, de St-Martin (Neuchâtel), à Renan (Berne); Roy, Charles-Gustave, de Neuchâtel, à